



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MERCREDI 22 AVRIL 2015**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

<b>Date de la convocation</b>	
16/04/2015	
<b>Nombre de conseillers</b>	
En exercice :	29
Présents :	25
Absents :	04
Dont Procuration :	04
<b>Vote à l'unanimité</b>	
Pour :	29
Contre :	00
Abstentions :	00

L'An Deux Mil Quinze, le mercredi 22 avril, à neuf heures (9H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 16 avril 2015.

**PRESENTS :** Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1<sup>er</sup> Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RENIER Renaud, (3<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme MARCIN PLANTIER Dany (4<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6<sup>ème</sup> Adjointe) - M. RENIER Philippe (7<sup>ème</sup> Adjoint) – - Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8<sup>ème</sup> Adjointe) - M. BARTHEL Léonard - M. JERSIER Claude - Mme SAINTE-LUCE Ninette - M. LAROCHELLE Louis - M. CHAIBRIANT Michel – M. SACILE Serge – Mme DEGLAS Louisiane - Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe - M. FRANCISQUE Jean-Louis – M. EDAU François – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence .....(24)

**REPRESENTÉS :** Mme BARTHEL Annick (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE) - Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à M. Serge SACILE) - Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE) - Mme MACHARES Chantal (ayant donnée procuration à M. Jimmy FAUSTA) - M. LIBER Luc (ayant donné procuration à Mme Laurence CHRISTOPHE).....(5)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur Michel CHAIBRIANT a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**07**

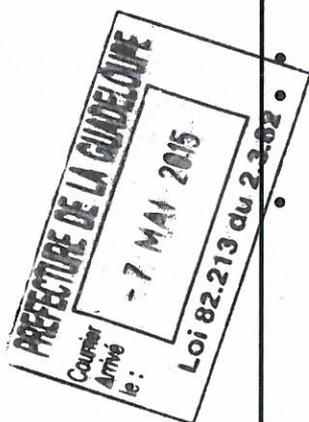
**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**  
**DES TROIS TAXES COMMUNALES DIRECTES LOCALES POUR 2015**

**DISPOSITIF DÉCISIONNEL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'état 1259 COM (1) de notification des taux d'imposition, établi le 10 mars 2015 par Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques indiquant les bases prévisionnelles de 2015 ;
- Vu le projet de Budget Primitif de l'exercice 2015 présenté par Madame le Maire ;

**Le Conseil Municipal,**  
 Après en avoir délibéré,

*A l'unanimité,*



## DÉCIDE

### Article 1

Décide de maintenir les taux des taxes directes locales votés en 2014 :

Nature des impôts	Pour mémoire taux votés en 2014	Bases d'imposition notifiées	Taux votés par le CM	Produits correspondants
Taxe d'habitation	13,44%	6 563 000	13,44 %	882 067
Foncier bâti	14,61%	5 807 000	14,61 %	848 403
Foncier non bâti	58,69%	56 900	58,69 %	33 395
			<b>TOTAL</b>	<b>1 763 865</b>

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.*

*Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.*

Certifié exécutoire, compte tenu de  
La transmission en Préfecture le

07 MAI 2015

La publication et/ou la notification  
le

12 MAI 2015

